

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**

Formation de Bassins des Professeurs d'Arts Plastiques 2019

Apports institutionnels en Arts Plastiques

Stage des Bassins Nice trois vallées-Menton-Nice trois
Vallées

La forme scolaire et les arts plastiques



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Lycée Guillaume Apollinaire Jeudi 7 mars 2019

Formatrices Joëlle Ripaldi

Stéphanie Rocchietta

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Planning de la journée La Forme scolaire et Les arts plastiques



9h00-12h00

- croquis d'appel
- Présentation des textes officiels
- Pause déjeuner*

13h30-16h30

- ateliers pratique numérique et plastique
- Regroupement-présentation des réalisations



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



La Forme scolaire et arts plastiques

Mieux accueillir les élèves pour mieux apprendre

Formatrices
Joëlle RIPALDI Stéphanie ROCCHIETTA

SOMMAIRE

- Les nouveaux textes (téléphone en établissement)
- Le livret PEAC
- Le PPCR
- Des outils pratiques *les p'tits fascicules*
- La forme scolaire (plan de la classe)
- Présentation des ateliers : TP artistiques- communicants-numérique
 - > la spécificité des arts plastiques: Défi 60 secondes « arts plastiques »
 - > s'approprier une œuvre de l'histoire de l'art(tableaux vivants)
- Plan de la classe
- Actualité dans les établissements
- Actualité artistique Focus sur des expositions Ciac Villa Arson
- La réforme du lycée

Les nouveaux textes (téléphone en établissement) La loi ... et les exceptions

Loi relative à l'encadrement de
l'utilisation du téléphone
portable dans les établissements
d'enseignement scolaire :

Loi n° 2018-698 du 3 août
2018 parue au [JO n° 0179 du 5
août 2018](#)

**Interdiction de
l'utilisation du téléphone
mobile à l'école et au
collège**

VADEMECUM

Page 1 / 28

Les exceptions

Les exceptions conditionnelles

Concernant les interdictions conditionnelles, la loi permet de prévoir des circonstances, notamment les usages pédagogiques, et des lieux dans lesquels le règlement intérieur autorise expressément l'utilisation d'un téléphone portable par les élèves. Il s'agit bien de conditions cumulatives : le règlement intérieur devant préciser tout à la fois des circonstances et des lieux.

Il appartiendra désormais aux établissements de lister dans leur règlement intérieur, non plus les lieux où l'utilisation des téléphones mobiles par les élèves est interdite, mais les circonstances et les lieux dans lesquels les élèves peuvent utiliser leur téléphone mobile.

La souplesse de la rédaction de l'article permet à chaque établissement d'adapter son règlement intérieur en fonction de ses spécificités et de son organisation (cité scolaire, internat, etc.).

Les usages pédagogiques

Les usages pédagogiques des outils numériques, lorsqu'ils sont encadrés par un membre de la communauté éducative et menés à des fins éducatives, peuvent être autorisés.

Ils contribuent à l'accompagnement de chaque enfant vers une utilisation responsable, critique et respectueuse d'autrui des outils numériques.

Un guide élaboré par la direction du numérique pour l'éducation apporte toutes les précisions utiles sur les projets pédagogiques s'appuyant sur l'expérimentation Apportez votre équipement personnel de communication (AVEC).



LOI n° 2018-698 du 3 août 2018 relative à l'encadrement de l'utilisation du téléphone portable dans les établissements d'enseignement scolaire > <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037284333&categorieLien=id>

« Art. L. 511-5.-L'utilisation d'un téléphone mobile ou de tout autre équipement terminal de communications électroniques par un élève est interdite dans les écoles maternelles, les écoles élémentaires et les collèges et pendant toute activité liée à l'enseignement qui se déroule à l'extérieur de leur enceinte, à l'exception des circonstances, notamment les usages pédagogiques, et des lieux dans lesquels le règlement intérieur l'autorise expressément.

p. 5 "Les usages pédagogiques

Les usages pédagogiques des outils numériques, lorsqu'ils sont encadrés par un membre de la communauté éducative et menés à des fins éducatives, peuvent être autorisés.

Ils contribuent à l'accompagnement de chaque enfant vers une utilisation responsable et critique des outils numériques.

Un labo créatif dans la poche des élèves

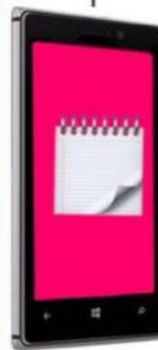
Photo

Captation et application de retouche d'image



Notes

Prise de notes et annotation de documents



QR Codes

Lecture de QR Codes et accès aux ressources



Vidéo Archivage

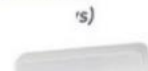
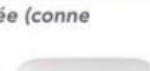
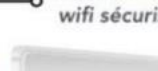
Captation et application de montage vidéo



Archivage des productions et des ressources pédagogiques



Appareils en mode Avion, connexion wifi sécurisée (connexions)





Le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC) met en cohérence la formation des élèves du primaire au secondaire, et sur l'ensemble des temps éducatifs : scolaire, périscolaire et extra-scolaire.

**Éducation à l'art et par l'art, le PEAC s'appuie sur trois piliers :
les enseignements artistiques,
les rencontres avec les artistes et les oeuvres,
et les pratiques artistiques.**

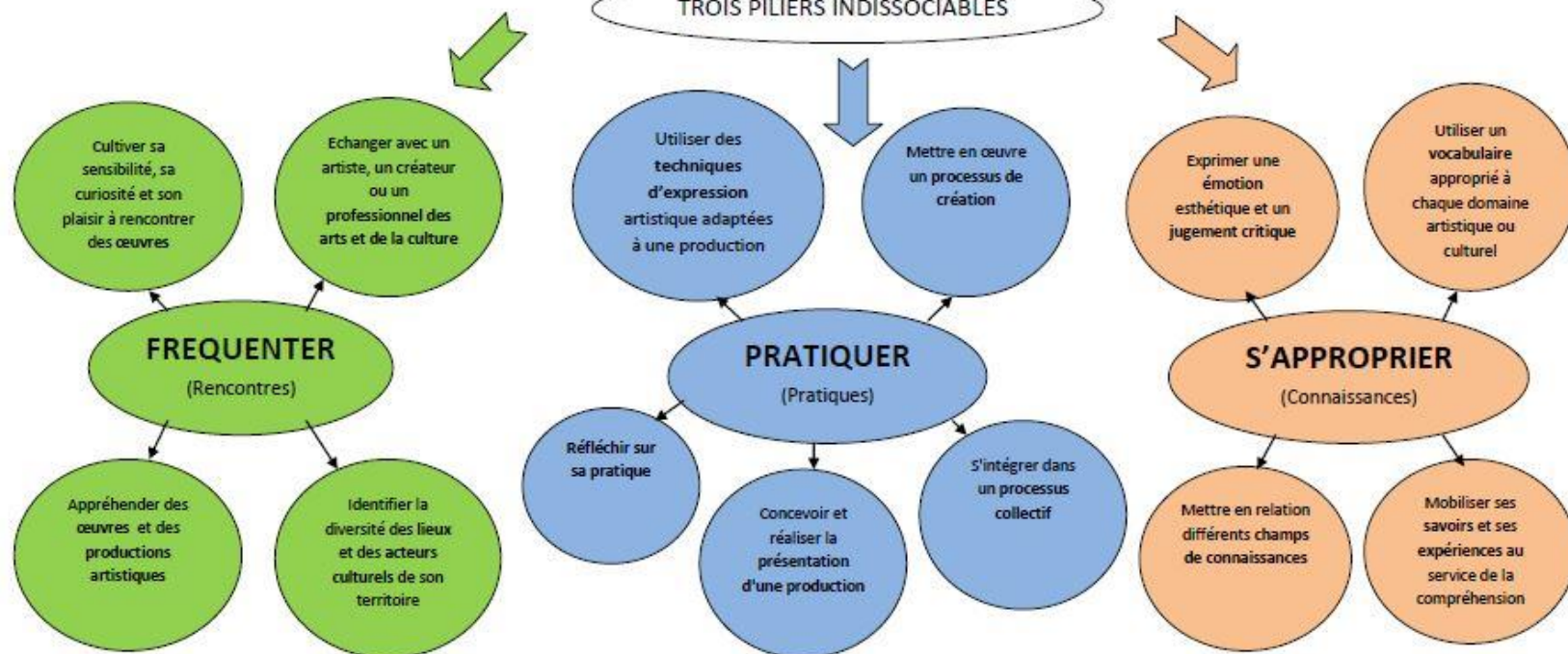
<https://www.education.gouv.fr/cid116114/le-parcours-d-education-artistique-et-culturelle-peac.html>

PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTUREL

Arrêté du 1-7-2015 JO du 7-7-2015

FAVORISER UN EGAL ACCES DE TOUS LES JEUNES A L'ART ET A LA CULTURE

TROIS PILIERS INDISSOCIABLES



Chaque année, dans les collèges, les élèves auront :

- suivi des enseignements artistiques de qualité enrichis par des partenariats culturels
- suivi un enseignement hebdomadaire d'éloquence qui permettra d'initier une nouvelle dynamique pour la généralisation des troupes de théâtre
- participé à au moins deux temps forts culturels : fréquentation d'un établissement culturel (musée, cinéma, etc.), spectacle (théâtre, danse, concert, opéra, arts du cirque), visite d'un monument patrimonial (château, église, lavoir, calvaire, patrimoine industriel, etc.), fait la rencontre d'un créateur ou d'un interprète
- bénéficié d'un atelier d'éducation aux médias et à l'information s'ils le souhaitent, chanté dans une chorale et assisté à la diffusion hebdomadaire d'un film de patrimoine

Chaque année, dans les lycées, les élèves pourront :

- participer à un atelier de recherche et de création (musique, danse, théâtre, etc.) en partenariat avec les réseaux culturels ;
- assister à une projection hebdomadaire de films.



Arts plastiques

L'action **La classe, l'œuvre**, sera étendue dès la rentrée 2018, en plus des musées de France, aux archives, maisons des illustres, fonds régionaux d'art contemporain. Cette action est un projet pédagogique construit en partenariat entre un enseignant et un musée autour d'une œuvre : les jeunes vont la voir plusieurs fois dans l'année et développent leur propre création à partir de cette œuvre (graphique, théâtrale, musicale, chorégraphique, vidéo, etc.).

De 15 000 enfants pour 350 musées, un objectif est fixé de 40 000 enfants en deux ans.

Les villes laboratoires

Dix villes sont accompagnées pour devenir des laboratoires 100 % EAC, à la suite de **Cannes** : Château-Arnoux-Saint-Auban, **Carros**, Château-Thierry, Bessancourt, La Courneuve, Guingamp, Quimper, Saint-Brieuc et Metz.

L'objectif est que ces villes s'engagent à ce que 100 % des enfants bénéficient d'ici 2020 d'un projet EAC structurant chaque année, **avec un équivalent de 2 heures de pratique artistique dans les écoles et en lien avec les acteurs culturels, et la fréquentation d'œuvres.**

Le Parcours Professionnel des Carrières et des Rémunérations (PPCR)



4 rendez-vous de carrière, des accélérations possibles et de nouvelles perspectives

- ✓ À deux reprises, à la suite de rendez-vous de carrière, je peux bénéficier au 6^e et/ou au 8^e échelon d'une **accélération de ma carrière en classe normale d'une année.**
- ✓ À la suite d'un autre rendez-vous autour de 20 ans de carrière, je peux accéder à la **hors-classe** à un **rythme reconnaissant mon parcours et mon engagement professionnels.** Je terminerai à un indice plus élevé qu'aujourd'hui.

Carrière renouvelée en classe normale
d'un personnel enseignant, d'éducation
ou d'orientation-psychologue



1^{er} rendez-vous:

les personnels dans la 2^eme année du 6^eme échelon.

2^eme rendez-vous : les personnels qui ont une ancienneté comprise entre 18 mois et 30 mois dans le 8^eme échelon.

Accès à la hors classe concerne les personnels se situant dans la 2^eme année du 9^eme échelon de la classe normale.

Le Parcours Professionnel des Carrières et des Rémunérations (PPCR)

Avant le rendez-vous de carrière : Chaque inspection rendez-vous de carrière est annoncée à l'intéressé par l'application SIAE, via sa messagerie académique. Il appartient à l'intéressé de confirmer ce rendez-vous dans l'application SIAE afin de fixer définitivement le rendez-vous.

Après le rendez-vous de carrière : Le professeur est informé, par notification dans l'application SIAE et dans sa messagerie académique et I-prof (ou I-professionnel) de la mise à disposition :
des appréciations des évaluateurs ;
de l'appréciation finale du rendez-vous de carrière.

Il est donc très important que les personnels consultent très régulièrement leur messagerie académique.

- <https://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-carriere-mode-emploi.html>

Le Parcours Professionnel des Carrières et des Rémunérations (PPCR)

■ Les documents de références du rendez-vous de carrière

Le GUIDE PPCR comprend un document d'aide à la préparation du rendez-vous de carrière qui s'intitule « Document de référence de l'entretien » dont les items servent de support au déroulement du ou des entretiens.

GUIDE DU RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE DES PERSONNELS ENSEIGNANTS,
D'ÉDUCATION ET PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE DE L'ENTRETIEN

Aide à la préparation du rendez-vous de carrière

Corps enseignants
CPE et Psy-EN

Le rendez-vous de carrière est l'occasion pour l'agent de conduire une analyse réflexive et contextualisée de ses activités et de sa pratique en identifiant les évolutions les plus caractéristiques de son parcours jusqu'au premier rendez-vous de carrière ou depuis le précédent rendez-vous de carrière. Il peut notamment s'appuyer sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, sur le référentiel de connaissances et de compétences des psychologues de l'éducation nationale (arrêté du 1^{er} juillet 2013- BO n°30 du 25 juillet 2013 et arrêté du 26 avril 2017- BO n°18 du 4 mai 2017) ainsi que sur le document « compte rendu du rendez-vous de carrière » (cf. annexe 3).

Le document de référence de l'entretien a pour objectif de servir de conducteur pour le ou les entretiens professionnels. S'il le souhaite, l'agent a la possibilité de le renseigner et, le cas échéant, de le remettre avant ou lors du ou des entretiens. En ce cas, le nombre de ligne maximum est indiqué pour les items concernés.

Dans le cadre de l'entretien avec l'inspecteur, l'observation effectuée pourra contribuer à nourrir les échanges.

I - Le parcours professionnel

- ▶ Postes occupés avant l'accès au corps : (données disponibles dans i-prof)
- ▶ Postes occupés depuis l'accès au corps : (données disponibles dans i-prof)
- ▶ Fonctions et missions particulières exercées

Dans chacun des items ci-dessus, il précise les éléments de contexte jugés significatifs sur les postes occupés.

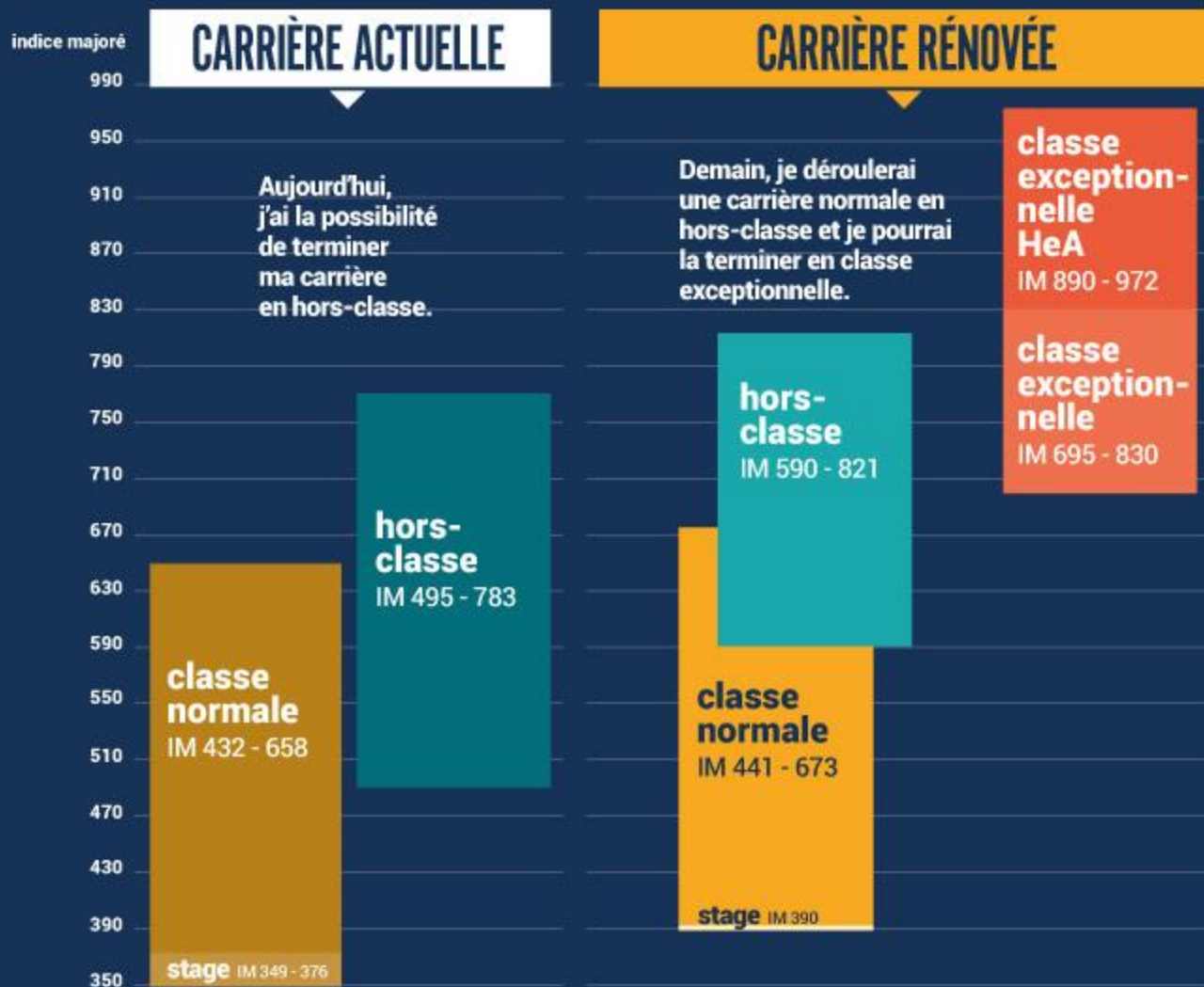
http://cache.media.education.gouv.fr/file/09_-_septembre/21/0/2017_document_aide_carriere_enseignants_V2_804210.pdf

PARCOURS PROFESSIONNELS, CARRIERES ET REMUNERATIONS - REFORME DE L'EVALUATION PROFESSIONNELLE

FICHE 3. COMPTE-RENDU D'EVALUATION PROFESSIONNELLE DES ENSEIGNANTS

Niveau d'expertise	A consolider	Satisfaisant	Très satisfaisant	Excellent
Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (référence référentiel 2013 : P1)				
Utiliser un langage clair et adapté et intégrer dans son activité la maîtrise de la langue écrite et orale par les élèves (7 et P2)				
Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (3,4 et P3)				
Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (P4)				
Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves (P5)				
Coopérer au sein d'une équipe (10)				
Contribuer à l'action de la communauté éducative et coopérer avec les parents d'élèves et les partenaires de l'école/l'établissement (11, 12 et 13)				
Installer et maintenir un climat propice aux apprentissages (P4)				
Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques (1/2/6)				
Accompagner les élèves dans leur parcours de formation (5)				
S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel (14)				

Comparaison des carrières actuelle et renouvelée des professeurs des écoles, certifiés, PEPS, PLP, CPE et COP



Les p'tits fascicules

hors-série

7 PAGES POUR DÉFICHIER UN THÈME



https://primabord.eduscol.education.fr/IMG/pdf/no8_les_p_tits_fascicules.pdf

<http://www.ac-nice.fr/arts/indexipr.htm>

conçus par David Cohen

Une salle à inventer ...

La salle de classe, et plus largement l'architecture scolaire, sont des composantes essentielles de nos dispositifs pédagogiques.

**En quoi
l'aménagement de
l'espace classe
peut-il permettre une
pédagogie active au
service des
apprentissages ?**



S'exprimer et se construire par les arts plastiques

C'est quoi la forme scolaire ?



Il s'agit d'interroger :

- l'organisation du temps et des lieux d'apprentissage ;
- l'aménagement des espaces scolaires, dans et hors les murs, avec l'implication des collectivités ;
- la relation des élèves aux savoirs et aux enseignants ;
- la diversification des démarches pédagogiques et éducatives ;
- le choix et le renouvellement des outils, numériques notamment ; l'amélioration du climat scolaire ;
- la formation et le développement professionnel des enseignants et le rôle des cadres dans une dynamique de nouveaux gestes professionnels, l'accompagnement du changement...



La forme scolaire...

**Mieux accueillir
les élèves
pour mieux
apprendre**



L'espace de travail en arts plastiques: Penser l'organisation de la salle d'arts plastiques au service des apprentissages,

Un objectif:

Faire évoluer sa salle



La forme scolaire...

l'objet des TraAM (*Les travaux académiques mutualisés - des laboratoires de pratiques numériques*)

et d'ArtsLAB, Marie BARA et Mélanie FILLION-ROBIN personnes ressources

La classe atelier ou laboratoire à l'ère du numérique :

De nouvelles postures et temporalités de travail.

Modularité de la classe et des espaces pour apprendre : de nouveaux agencements pédagogiques intégrant le numérique

-
- De nouvelles pratiques pédagogiques, stratégies collaboratives
- De nouvelles posture de travail pour l'élève et de nouveaux gestes professionnels pour l'enseignant
- Du groupe classe à la communauté virtuelle dans la forme scolaire
- Matérialité / immatérialité de la production scolaire
- I-nteraction pédagogique en présence ou à distance.



Marie BARA, Atelier Arts Lab, Collège la Marquisanne, Toulon. @MarBara83.

Les ATELIERS PRATIQUES d'aujourd'hui:

-2 défis pratiques (au choix) vous sont proposés pour communiquer autour des arts plastiques : 60 secondes maximum

Défi 1

Quelle est la spécificité des arts plastiques??

Vous utiliserez les moyens plastiques à votre disposition (tablette-smartphone-appareil photo) pour réaliser une capsule vidéo de 1 minute maximum qui présente les arts plastiques.

Défi 2

L'appropriation d'une œuvre

Evoquer une œuvre (imitation, parodie)....

Comment reconstituer, actualiser ou transposer la scène ?

Comment mettre en scène et garder une trace photographique de cette action ou performance ?

Défi 1:

60 secondes pour convaincre !



Quelques exemples

-Les arts plastiques au lycée, quels enjeux pour les élèves ?

Un clip de Laura Waag, enseignante en lycée avec une Vidéo montrant l'intérêt des arts plastiques pour le développement personnel des élèves et pour leur avenir professionnel (2minutes)

<https://www.youtube.com/watch?v=jr5XUBu1fHQ&feature=youtu.be>

- Les arts plastiques au collège, c'est qu'est-ce que c'est?

<https://www.youtube.com/watch?v=2w8M44IS9G0&feature=youtu.be>

Petite animation de Duane Keiser



- Rencontre sensible avec une œuvre: **Arte anime les tableaux célèbres**

- <http://golem13.fr/a-musee-vous-a-musee-moi/>



S'approprier une œuvre par le numérique, une contrainte : 60 secondes maximum

Petit QUIZZ à partir du clip du groupe "70 Million" - by Hold Your Horses

<https://www.youtube.com/watch?v=erbd9cZpxps>



https://www.youtube.com/watch?time_continue=62&v=x2UbD4ol44k

COMMUNIQUER

ADAPTER SES SUPPORTS

ADAPTER SON SUPPORT



VERTICAL
Adapté photocopie



HORIZONTAL
Adapté écrans

ADAPTER LE TEXTE

× PAS DE TUNNEL DE TEXTE

× PRISE EN COMPTE DES DYS
Utiliser une police de caractères sans serif :

✓ Arial ou Helvetica

× Times New Roman

PRÉSENTER SON COURS

DES OUTILS DYNAMIQUES



POWER POINT

<http://www.technologie.ac-versailles.fr/IMG/pdf/tutopowerp.pdf>



KEYNOTE

<http://ahp.li/29838db45b37edf65d57.pdf>



PREZI

<http://www.ac-nice.fr/technologie/au-college/index.php/ressources-pedagogiques/ressources-numeriques/35-presentations-dynamiques-avec-prezi>



PADLET

<http://ahp.li/40d5dfdd99757dd3aa9a.pdf>

Applications & Logiciels utiles Arts plastiques

CRÉATION & COMMUNICATION

Usages	Windows mobile	IOS	Android	Pc	Web 2.0
Dessiner/peindre	Freshpaint*°	Procreate	Picsart	Art rage*°	Sumo paint
Photomontage	Gimp*°	Sketchbook XPress*°	Sketchbook XPress*°	Gimp/photofiltre *°	Sumo paint
Montage vidéo	Filmit*°	iMovie	Powerdirector *°	Movie maker*°	
Animation		IStop Motion	Animation e v*°	Gimp*°	
Livre numérique		Book creator	Polaris*°	Open office*°	Blurb
Bd		Strip design*°	Faire une bd*°	Comic Life	
Retouche photo	Picsart*°	Snapseed*°	Snapseed*°	Gimp*°	
Diaporama		Keynote	Polaris*°	Open office*°	
Texte		Pages	Keep*°	Open office*°	
3D		Home design	3D Creationist*°	Solidworks	
QR codes		Crafter	Neo reader*°	Unitag*°	
Réalité augmentée		Aurasma	Augment*°	X	
Annotation		Skitch	Keep*°	Open office*°	
Moodle	Moodle	Moodle-Airdrop	NFC	Moodle	Moodle
MOOC	Internet	Internet	Internet	Internet	Internet
Carte mentale		Kidspiration maps	Freemind	Freemind-Edraw	
Beacon		lightcurb	Lightcurb		
Google drive	Google drive	Google drive	Google drive	Google drive	Google drive
Projection sans fil	Miracast	Apple TV	Chrome cast	X	Miracast

avec le concours des formateurs Arts plastiques de l'Académie de Nice

*°: gratuit



éduscol

Informer et accompagner les professionnels de l'éducation



<http://eduscol.education.fr/pid33051/enseigner-avec-le-numerique.html>

http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94717

" Il s'agit de faire appréhender aux élèves le numérique comme technique, comme instrument, comme matériau qui se manipule et s'interroge dans une intention artistique, et donc non strictement dans des usages plus poussés des logiciels de traitement des images."

ÉVALUATION EN ARTS PLASTIQUES

CYCLE (3) DE CONSOLIDATION : COMPÉTENCES TRAVAILLÉES EN ARTS PLASTIQUES

DOMAINES DU SOCLE	Expérimenter, produire, créer
1,2,4,5	E1/ Choisir, organiser et mobiliser des gestes, des outils et des matériaux en fonction des effets qu'ils produisent.
	E2/ Représenter le monde environnant ou donner forme à son imaginaire en explorant divers domaines (dessin, collage, modelage, sculpture, photographie, vidéo...).
	E3/ Rechercher une expression personnelle en s'éloignant des stéréotypes.
	E4/ Intégrer l'usage des outils informatiques de travail de l'image et de recherche d'information, au service de la pratique plastique.
DOMAINES DU SOCLE	Mettre en œuvre un Projet artistique
2,3,5	P1/ Identifier les principaux outils et compétences nécessaires à la réalisation d'un projet artistique.
	P2/ Se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique individuelle ou collective, anticiper les difficultés éventuelles.
	P3/ Identifier et assumer sa part de responsabilité dans un processus coopératif de création.
	P4/ Adapter son projet en fonction des contraintes de réalisation et de la prise en compte du spectateur.
DOMAINES DU SOCLE	S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'Altérité
1,3	A1/ Décrire et interroger à l'aide d'un vocabulaire spécifique ses productions plastiques, celles de ses pairs et des œuvres d'art étudiées en classe.
	A2/ Justifier des choix pour rendre compte du cheminement qui conduit de l'intention à la réalisation.
	A3/ Formuler une expression juste de ses émotions, en prenant appui sur ses propres réalisations plastiques, celles des autres élèves et des œuvres d'art.
DOMAINES DU SOCLE	Se Repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art
1,3,5	R1/ Repérer, pour les dépasser, certains a priori et stéréotypes culturels et artistiques.
	R2/ Identifier quelques caractéristiques qui inscrivent une œuvre d'art dans une aire géographique ou culturelle et dans un temps historique, contemporain, proche ou lointain.
	R3/ Décrire des œuvres d'art, en proposer une compréhension personnelle argumentée.

ÉVALUATION EN ARTS PLASTIQUES

CYCLE (4) DES APPROFONDISSEMENTS : COMPÉTENCES TRAVAILLÉES EN ARTS PLASTIQUES	
DOMAINES DU SOCLE	Expérimenter, produire, créer
1,2,4,5	E1/ Choisir, mobiliser et adapter des langages et des moyens plastiques variés en fonction de leurs effets dans une intention artistique en restant attentif à l'inattendu.
	E2/ S' approprier des questions artistiques en prenant appui sur une pratique artistique et réflexive.
	E3// Recourir à des outils numériques de captation et de réalisation à des fins de création artistique.
	E4/ Explorer l'ensemble des champs de la pratique plastique et leurs hybridations, notamment avec les pratiques numériques.
	E5/ Prendre en compte les conditions de la réception de sa production dès la démarche de création, en prêtant attention aux modalités de sa présentation, y compris numérique.
	E6/ Exploiter des informations et de la documentation, notamment iconique, pour servir un projet de création.
DOMAINES DU SOCLE	Mettre en œuvre un Projet artistique
2,3,4,5	P1/ Concevoir, réaliser, donner à voir des projets artistiques, individuels ou collectifs.
	P2/ Mener à terme une production individuelle dans le cadre d'un projet accompagné par le professeur.
	P3/ Se repérer dans les étapes de la réalisation d'une production plastique et en anticiper les difficultés éventuelles.
	P4/ Faire preuve d'autonomie, d'initiative, de responsabilité, d'engagement et d'esprit critique dans la conduite d'un projet artistique.
	P5/ Confronter intention et réalisation dans la conduite d'un projet pour l'adapter et le réorienter, s'assurer de la dimension artistique de celui-ci.
DOMAINES DU SOCLE	S'exprimer, analyser sa pratique, celle de ses pairs ; établir une relation avec celle des artistes, s'ouvrir à l'Altérité
1,3,5	A1/ Dire avec un vocabulaire approprié ce que l'on fait, ressent, imagine, observe, analyse ; s'exprimer pour soutenir des intentions artistiques ou une interprétation d'œuvre.
	A2/ Établir des liens entre son propre travail, les œuvres rencontrées ou les démarches observées.
	A3/ Expliciter la pratique individuelle ou collective, écouter et accepter les avis divers et contradictoires.
	A4/ Porter un regard curieux et avisé sur son environnement artistique et culturel, proche et lointain, notamment sur la diversité des images fixes et animées, analogiques et numériques.
DOMAINES DU SOCLE	Se Repérer dans les domaines liés aux arts plastiques, être sensible aux questions de l'art
1,3,5	R1/ Reconnaître et connaître des œuvres de domaines et d'époques variés appartenant au patrimoine national et mondial, en saisir le sens et l'intérêt.
	R2/ Identifier des caractéristiques (plastiques, culturelles, sémantiques, symboliques) inscrivant une œuvre dans une aire géographique ou culturelle et dans un temps historique.
	R3/ Proposer et soutenir l'analyse et l'interprétation d'une œuvre
	R4/ Interroger et situer œuvres et démarches artistiques du point de vue de l'auteur et de celui du spectateur.
	R5/ Discuter part ou d'aboutissement sur la fait artistique.

Espace de travail collaboratif

FOAD
FORMATION
OUVERTE ET
À DISTANCE

Ministère de l'Éducation Nationale

Rechercher

TRIBU
Les espaces collaboratifs

Accueil

Mes espaces

Mot(s) clé(s) ✓

GROUPE COLLABORATIF Arts Plastiques NICE /forme scolaire/ BYOD AVAN AVEC
Echanges de pratiques / réflexions / TRAAM

CPES-CAAP
espace collaboratif gérer les documents de toutes les CPES CAAP nationales

Arts plastiques GT interacadémique
espace collaboratif Arts plastiques

Suite OnlyOffice
Depuis une tablette, un smartphone ou de votre ordinateur plus besoin de posséder un logiciel sur son poste, vous allez pouvoir modifier un fichier word, Excel, PPTX .. suite intégrée OnlyOffice

Demande de création d'un espace collaboratif

Le refus d'une création d'espace peut intervenir dans les cas où :
Le nom proposé ne correspond pas à la description
La description est absente ou pas claire, les demandes avec des noms comme "espace de tests, essai, espace collaboratif, Mon espace perso...)"
S'il s'agit d'espace de stockage ou

Autres espaces

Mot(s) clé(s)

Réseau Schoelcher
Public
Espace collaboratif pour faire notre Réseau REP+ et la liaison CM2/6ème.

Cogni-école Plumergat Mériadec Xa Grail

Utiliser TRIBU sur <https://esterel.ac-nice.fr>

Notre actualité

-des espaces d'art en milieu scolaire

Collège Ludovic Bréa Saint Martin du Var

Exposition « art et tolérance »

Partenariat et convention Frac-Ciac



Notre actualité

-des espaces d'art en milieu scolaire

Un espace réservé pour exposer des œuvres
pour travailler autrement

Emprunt du Collective Juke –Box, œuvre prêtée par le Frac PACA

Permettre à l'élève
acteur de ses
apprentissages d'opérer
des choix de gestes et
de postures



La Réforme du lycée

- Note de service du 5-09-2018 sur les enseignements de spécialité
- Consultation des programmes en ce moment
- <http://eduscol.education.fr/cid134825/consultation-sur-les-programmes-seconde-premiere.html>



éduscol POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE
Informier et accompagner les professionnels de l'éducation

Entrez votre recherche ici



Contenus et pratiques
d'enseignement

Scolarité et parcours
de l'élève

Vie des écoles
et des établissements

Politiques éducatives
et partenariats

Formation des
enseignants

<http://quandjepasselebac.education.fr/quels-sont-les-enseignements-de-specialite-comment-les-choisir/>

La réforme du lycée 2021

COMPRENDRE LE NOUVEAU BAC EN 5 MIN



<http://eduscol.education.fr/arts-plastiques/actualites/actualites/article/presentation-de-lenseignement-de-specialite-au-lycee-a-partir-de-2019.html>

<https://youtu.be/TNzvEbJdNPY>

ACCOMPAGNER LA REFORME DU LYCEE

NOUVEAU BACCALAURÉAT

LA VOIE GÉNÉRALE : LA PREMIÈRE ET LA TERMINALE

1 Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS / PHILOSOPHIE	4 h / *	- / 4 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	0 h 30	0 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h 30	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	2 h	2 h
TOTAL	16 h	15 h 30

2 Enseignements de spécialité

	Au choix 3 spécialités Première	Au choix 2 spécialités Terminale
ARTS	4 h	6 h
BIOLOGIE, ÉCOLOGIE *	4 h	6 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	4 h	6 h
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	4 h	6 h
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES	4 h	6 h
LITTÉRATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ	4 h	6 h
MATHÉMATIQUES	4 h	6 h
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	4 h	6 h
PHYSIQUE CHIMIE	4 h	6 h
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	4 h	6 h
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	4 h	6 h **
SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	4 h	6 h
TOTAL	12 h	12 h

3 Enseignements optionnels

Un enseignement en première
Deux enseignements possibles en terminale

Libre choix

Durée 3 h

Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole
seront des enseignements optionnels spécifiques

Avec un minimum de 3 h en physique

Dès la première :
LANGUE VIVANTE C
ARTS
EPS
LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ

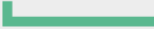
En terminale uniquement :
MATHÉMATIQUES EXPERTES
MATHÉMATIQUES COMPLÉMENTAIRES
DROIT ET GRANDS ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN

TOTAL horaire élève par semaine
Première : 28 h
Terminale : 27 h 30

COMBINAISONS D'ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ AVEC LA SPÉCIALITÉ ARTS - ARTS PLASTIQUES POUR PRÉPARER ET ENRICHIR SON PARCOURS :

	ARTS PLASTIQUES	+		HUMANITÉS, LITTÉRATURE, PHILOSOPHIE	=	ARTISTE, ENSEIGNANT, MÉDIATION, CRITIQUE, etc.
	ARTS PLASTIQUES	+		SCIENCES DE L'INGÉNIEUR	=	ARCHITECTURE, SCÉNOGRAPHIE, etc..
	ARTS PLASTIQUES	+		PHYSIQUE - CHIMIE	=	RESTAURATION, CONSERVATION D'ŒUVRES D'ART
	ARTS PLASTIQUES	+		HISTOIRE GÉOGRAPHIE GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	=	COMMISSARIAT D'EXPOSITION, DIRECTION, etc.
	ARTS PLASTIQUES	+		SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES	=	MARCHÉ DE L'ART, PRODUCTION, etc.
	ARTS PLASTIQUES	+		NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	=	CRÉATIVITÉ, COMMUNICATION, etc.
	ARTS PLASTIQUES	+		SCIENCES ET VIE DE LA TERRE	=	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE PAYSAGE, etc.

etc.



POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

